

GARDIEN DE POLICE MUNICIPALE (H/F)
Catégorie C

Direction de la Police Municipale

Première commune de l'Essonne par son activité économique, Massy est idéalement située au cœur d'un pôle scientifique à 10 minutes d'Orly. Desservie par deux autoroutes, deux gares, reliées par le TGV aux grandes capitales françaises et européennes, elle accueille 1400 entreprises. Son dynamisme s'appuie aussi sur une vie sportive et culturelle dense. Fortement engagée dans une politique de développement durable, avec près de 140 hectares d'espaces verts à la disposition de plus de 43 778 habitants, Massy est une ville où il fait bon vivre comme travailler.

MISSIONS :

Sous la responsabilité hiérarchique directe du directeur de la police municipale.

Vous exercez les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre public

- Veille et prévention du maintien de l'ordre, de la sécurité et de la salubrité publique
 - Assistance et renfort aux équipages des forces de l'ordre engagés sur le territoire communal.
 - Visite de parties communes d'immeubles d'habitation.
- Recherche et relevé des infractions
- Rédaction et transmission d'écrits professionnels
 - Rédaction de rapport d'activités, de compte-rendu des interventions
 - Enregistrement, suivi et transmission des procès-verbaux et amendes
- Accueil information et communication avec le public
- Permanence opérationnelle et organisationnelle du service de police municipale

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- ✓ **Titulaire du concours de gardien de police municipale obligatoire**
- ✓ PSC1
- ✓ Bonne condition physique indispensable
- ✓ Disponibilité
- ✓ Permis B indispensable
- ✓ Qualités relationnelles et sens du service public

Rémunération et horaires :

Selon grilles statutaires + régime indemnitaire + primes annuelles

35h annualisées :

- Horaires décalés (week-end et de nuit)

Merci d'adresser votre candidature, lettre de motivation et CV, à l'attention de Monsieur le Sénateur-Maire, Direction des Ressources Humaines, 1 avenue du Général De Gaulle BP 20101 - 91305 Massy ou à drh@mairie-massy.fr